

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 11

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

La 75^e assemblée des délégués de la V.D.S.B. et l'assemblée du comité de la Fédération des sociétés suisses d'apiculture

C'est dans le cadre particulièrement attachant d'Einsiedeln que les 5 et 6 septembre 1953 s'est tenue la 75^e assemblée des délégués de la Société suisse alémanique des Amis des Abeilles. Les apiculteurs venus de tous les cantons de langue allemande et les délégués des Fédérations Suisse romande et Suisse italienne ont vécu, dans la douce chaleur d'une cordiale intimité, deux magnifiques journées. Ce sont les amis que l'on retrouve, les chaudes poignées de main que l'on échange, les souvenirs que l'on évoque...

Le samedi après-midi, l'ordre du jour de l'assemblée présidée par M. Lehmann, président central, est rapidement épuisé malgré ses nombreux tractanda et le soir ce sont plus de 1000 apiculteurs et apicultrices qui se retrouvent dans les vastes salles du Foyer catholique et de l'Hôtel St-Georges où une partie récréative du meilleur goût a égayé jeunes et vieux jusque fort tard dans la nuit. Notre rédacteur a particulièrement apprécié les belles envolées du Jodler-klub « Alpenrösli » et c'était merveille de le voir, encadré par ces solides gaillards à la veste rouge et au chapeau noir, raconter quelques « Appenzeller Witz » du meilleur crû !

Le dimanche matin, après une nuit que d'aucun aurait aimé un peu plus longue, les travaux reprennent dès 8 h. 15. Se succèdent à la tribune MM. Hunckler, chef de la sélection, W. K. Kälin et le Dr Gubler du Liebefeld. C'est l'occasion à M. A. Valet d'apporter à nos collègues Suisses alémaniques les salutations des apiculteurs romands et les vœux de prospérité des membres du comité central de la S.A.R. A 11 h. 30, non sans avoir visité l'église du couvent, chacun regagne son hôtel pour le dernier repas, les derniers adieux. La 75^e assemblée des délégués de la V.D.S.B. a vécu, laissant dans le cœur de chacun un souvenir heureux, souvenir qui viendra s'ajouter à d'autres souvenirs, trésor inestimable dont le rayonnement nous aide à surmonter les jours difficiles !

Le dimanche après-midi, sous la présidence de M. Lehmann, s'est tenue la première assemblée du comité de la Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture. Etant donné l'importance de l'ordre du jour, voici, dans leurs grandes lignes, les décisions principales qui ont été prises :

1. *Fixation du prix du miel, récolte 1953* : maintenu à Fr. 6.20 le kg.

2. *Possibilité de vente du miel suisse contrôlé sous une étiquette commune* : Afin de garantir la stabilité des prix sur l'ensemble du territoire, la S.A.R. se doit de créer, comme en Suisse alémanique et



en Suisse italienne, des centres de ramassage de miel. Ce n'est donc qu'après la création de ces centres que toute cette question pourra être reprise.

3. *Désignation des délégués de la Fédération au XVe Congrès international d'apiculture* : C'est le Dr Hunckler qui sera le délégué de la Fédération et chef de la délégation suisse.

Quelques membres du Comité de la Fédération des Sociétés suisses d'apiculture.

De gauche à droite : MM. Helwig ; Zimmermann ; Dom Krähenbühl ; Loup ; Giudici, secrétaire-caissier ; Vomsattel ; Lehmann, président ; Minoli.

(Photo A. Valet.)

4. *Normalisation du module des cires gaufrées* : Chaque Fédération fera une enquête auprès des ciriers de sa région et leur demandera un échantillon des diverses cires fabriquées, échantillons qui seront adressés à M. Vomsattel qui les mesurera et fera rapport. Des essais devront être faits dans le courant de l'année prochaine avec les divers modules et c'est sur la base de ces essais qu'une décision sera prise. En attendant, M. Giudici, au nom de la Fédération, écrira à tous les fabricants de cires gaufrées afin de leur demander d'indiquer sur les emballages :

1. Le nom du fabricant
2. Le nombre de feuilles au kg.
3. Le module
4. Le poids
5. Le mode de fabrication.

Nos apiculteurs par la voie de nos journaux apicoles seront invités à exiger sur les emballages les indications ci-dessus.

5. *Projet de la création d'un musée suisse d'apiculture* : En voie de réalisation par le Musée d'histoire naturelle de la Ville de Berne, qui met à la disposition de la Fédération une salle. Les membres de nos Fédérations voudront bien signaler les objets apicoles intéressants qu'ils seraient prêts à céder à ce musée.

6. *Création d'une Commission suisse pour le contrôle et la réglementation des produits destinés au nourrissement des abeilles* : Sans objet, étant donné que ces produits seront inclus dans la loi fédérale du 10 juin 1941 (voir Journal Suisse d'apiculture, septembre 1953, p. 153).

7. *Adhésion de la Fédération à l'Apimondia* : La Fédération est prête à adhérer à cette association internationale à la condition d'apporter au projet de statuts diverses modifications, notamment en ce qui concerne les frais de secrétariat qui devraient être entièrement à la charge des apiculteurs suisses.

Voilà une journée bien remplie qui, espérons-le, portera ses fruits !

Nous sommes heureux de rendre hommage à la bonne entente et à la parfaite compréhension qui existe entre nos trois grandes fédérations. Plus unis que jamais, les apiculteurs suisses peuvent ainsi espérer résoudre les problèmes qui les préoccupent et apporter à notre apiculture la stabilité nécessaire à son plein épanouissement.

Le secrétaire de la S.A.R. : P. ZIMMERMANN.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



† Aloïs Blanc

Le 16 septembre 1953, à La Sallaz, un long cortège de parents et de nombreux amis rendaient les ultimes honneurs à un citoyen aimé et respecté, M. Aloïs Blanc. Il faisait partie de la Section de Lausanne depuis très longtemps et attendait avec impatience la prochaine assemblée des délégués de la Romande où il devait recevoir le plateau traditionnel pour cinquante ans de sociétariat.

Malgré son âge, 83 ans, qu'il portait allègrement, rien ne faisait prévoir une fin si soudaine ; le 30 mai dernier, il avait encore, plein d'espoir, participé à la séance-sortie de sa société à Thonon, et l'activité de celle-ci l'intéressait beaucoup. Il fut délégué de la société

pendant plusieurs années et fit partie du Conseil communal de Lausanne.

Aloïs Blanc avait passé son enfance et sa jeunesse à Vers-chez-les-Blanc. A côté de sa profession d'agriculteur, il s'intéressa très jeune à l'apiculture, activité dans laquelle il fut conseillé au début par le « papa Lambelet » dont le souvenir reste vivant chez les apiculteurs de la région. Il vint s'établir à La Sallaz où, par son activité et son honnêteté, il se créa une jolie situation. Il eut jusqu'à 40 ruches, d'abord des vaudoises, réparties dans trois ruchers à La Sallaz, Savigny et Vufflens-la-Ville.

C'était un sociétaire que nous avions plaisir à rencontrer dans nos réunions qu'il suivait régulièrement, grand travailleur, toujours prêt à rendre service, de tempéramment foncièrement pacifique et qui, dans la région, n'avait que des amis.

A sa famille si douloureusement frappée, la Société d'apiculture de Lausanne présente l'expression de sa sympathie émue et ses sincères condoléances.

A. C.